

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE MARADI

DEPARTEMENT DE DAKORO

COMMUNE RURALE DE DA N GOULBI

PROCES VERBAL DE LA 1ERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2022

L'an deux mille vingt-deux et les 05, 06, 07 et 08 avril, ont eu lieu dans la salle de réunion de la Mairie de Dan Goulbi, les travaux de la 1^{ère} session ordinaire du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Younoussa Damo, Maire de la commune. Le secrétariat de séance est assuré par Monsieur Illa Amani, Secrétaire Général de la Commune.

Les travaux ont débuté à 11 heures vingt cinq minutes par la Fatiha traditionnelle et le Maire a procédé à la vérification du quorum : 15 conseillers élus présents sur 17, donc le quorum est atteint. .

Etaient présents :

1. M. Younoussa Damo, Maire ;
2. M. Issoufou Hachi, Deuxième maire adjt,
3. M. Saadou Ibrahim, conseiller municipal ;
4. M. Ahmadou Abdou, conseiller municipal ;
5. M. Oumarou Abdou, conseiller municipal ;
6. M. Yanoussa Assouman, conseiller municipal ;
7. Mme. Hadiza Ibrahim, conseillère municipale ;
8. Mme. Chibo Allasane, conseillère municipale ;
9. M. Chaibou Souleymane Bara, conseiller municipal ;
- 10.M. Abou Moussa, conseiller municipal ;
- 11.M. Sani Aboubacar, conseiller municipal ;
- 12.Mme Rabi Issoufou, conseillère municipale ;
- 13.Mme Koulouwa Agada, conseillère municipale ;
- 14.M. Abdousalam Alassan, conseiller municipal ;
- 15.M. Zara Sani Bouzou, conseillère municipale.

Absents et excusés :

Monsieur Illa Chaibou conseiller municipal, ayant donné une procuration à Monsieur El hadj Ahmadou Abdou; et Mantaou Dan Ima, premier adjoint maire parti en formation.

Le représentant de la chefferie traditionnelle, membre de droit : Salissou Elh Kadri, Chef Secteur Dan Goulbi, Représentant du Chef de Canton de Kornaka empêché.

Après la traditionnelle fatiha, le Maire, président du conseil, a présenté aux participants tous ses remerciements pour avoir répondu à la convocation de cette session ainsi que les mots de bienvenue à tous.

Par la suite, s'en est suivi par le Maire, la lecture de l'avant-projet de l'ordre du jour composé de :

1. Examen et adoption du procès-verbal de la session de la dernière session du conseil ;
2. Présentation de la situation générale de la commune ;
3. Examen et adoption du projet des comptes de fin d'exercice et de l'ordonnateur pour l'exercice 2021;
4. Exécution du budget municipal au titre de l'année 2022 au 28 février 2022 ;
5. Projets de délibérations :
 - Autorisation de révision du plan de développement communal ;
 - Autorisation pour la reprise du recensement administratif ;
 - Réhabilitation et équipement des classes à Dan Dadi et Garin Maikaka ;
 - Réhabilitation des puits des Garin Maikaka, Bazala et Hanou Gazané ;
 - Acquisition des mobiliers scolaires ;
 - Clôture du marché à bétail de Guidan Mayaki et finition du marché à bétail de Dan Dadi ;
 - Construction des latrines publiques dans les marchés ;
 - Construction de l'aire d'abattage de Dan Dadi ;
 - Acquisition du matériel et mobilier médical ;
 - Construction d'un incinérateur au CSI de Dan Dadi.
6. Divers.

Après présentation de l'ordre du jour, une pause de 30 minutes a été observée.

Au retour de la pause l'ordre du jour a été présenté pour sa validation.

Première journée du 05 avril 2022

Après la pause le projet d'ordre du jour a été soumis au conseil municipal pour examen et adoption.

Ainsi, l'ordre du jour a été adopté ainsi qu'il suit :

1. Examen et adoption du procès-verbal de la dernière session du conseil ;
2. Présentation de la situation générale de la commune ;
3. Examen et adoption du projet des comptes de fin d'exercice et de l'ordonnateur pour l'exercice 2021;
4. Exécution du budget municipal au titre de l'année 2022 au 28 février 2022 ;
5. Projets de délibérations :
 - Autorisation de révision du plan de développement communal ;
 - Autorisation pour la reprise du recensement administratif ;
 - Réhabilitation et équipement des classes à Dan Dadi et Garin Maikaka ;
 - Réhabilitation des puits des Garin Maikaka, Bazala et Hanou Gazané ;
 - Acquisition des mobiliers scolaires ;
 - Clôture du marché à bétail de Guidan Mayaki et finition du marché à bétail de Dan Dadi ;
 - Construction des latrines publiques dans les marchés ;
 - Construction de l'aire d'abattage de Dan Dadi ;
 - Acquisition du matériel et mobilier médical ;
 - Construction d'un incinérateur au CSI de Dan Dadi.

6. Divers.

Ainsi le dit ordre du jour a été adopté sans changement par les conseillers élus.

Rentrant dans le vif du sujet, le premier point inscrit à l'ordre du jour a été abordé. Ainsi, le secrétaire de séance a donné la lecture du procès-verbal de la dernière session ordinaire du conseil.

1. Premier point adoption du procès-verbal de session ordinaire précédente

A la reprise des travaux à 13 heures 15 minutes, le président du conseil municipal a fait lire le procès verbal de la dernière session, lequel est immédiatement traduit en langue Haussa Par Monsieur le maire. Après cette lecture du procès verbal, une liste d'intervenants a été ouverte pour commenter ou au besoin apporter un amendement. Ainsi, il a été précisé la mise en place du comité de suivi des investissements des partenaires afin de les pérenniser. Ce comité sera composé du Maire, des présidents de commission et des agents de services techniques concernés. C'est ainsi que, les conseillers municipaux à l'unanimité ont adopté ce procès verbal.

Ce procès-verbal a été examiné et adopté par 15 voix sur 17, sans aucune observation.

2. Deuxième point : Présentation de la situation générale de la commune

Le Maire a présenté la situation générale de la commune. Il a mis l'accent surtout sur la situation démographique, sécuritaire ; alimentaire et ainsi que la situation des interventions des partenaires sur laquelle il s'est beaucoup appesanti. Il a informé les acteurs de la commune sur les réalisations faites par les partenaires dans la commune. Il s'agit du millénium Challenge Corporation (MCA) qui intervient dans la sécurité alimentaire, la récupération des terres agricoles et pastorales, l'assistance aux ménages vulnérables.

Retenons que les activités de MCA sont mises en œuvre par l'ONG CDR, ainsi 408.291 hectares de terres ont été récupérés. Ils ont mis en place 11 champs écoles avec un nombre de 348 paysans concernés. Le MCA a distribué aux femmes et hommes de la commune des kits caprins au profit de 2996 bénéficiaires sur l'ensemble de la commune. Le Programme alimentaire mondial à travers son acteur de mise en œuvre l'ONG WORLD VISION travaille dans la commune il ya longtemps de cela et en 2021, plus de trois cent cinquante millions ont été injectés dans la commune dans le cadre des travaux à haute intensité de mains d'œuvre (HIMO) par la récupération des terres agricoles et pastorales avec 2193 bénéficiaires répartis dans 49 villages de la commune. Aussi, ils ont installé deux (2) moulins à grains pour deux écoles. Ils ont également accordé en 2021 un montant de 13 284 000 F pour les bourses scolaires afin de promouvoir la scolarisation des enfants en général et celle des jeunes filles en particulier. Un nouveau programme est en phase de mise en œuvre pour la création de trois jardins communautaires au niveau des villages de Dan Ango, Inouna et Garin Gougoué avec plus de 2069 bénéficiaires. D'ores et déjà les forages ont été réalisés et les grillages de clôture sont en train d'être installés. Ce vaste programme expérimental va couvrir tous les villages de la commune si ces trois sites pilotes réussissent.

En fin ils ont pris en charge un complément alimentaire pour 1124 enfants de la commune.

Le Projet PRAPS qui intervient dans le cadre du pastoralisme viendra pour sécuriser nos espaces pastoraux et leur mise en valeur.

Aussi, le Maire a informé le conseil sur le choix porté sur le centre de formation aux métiers qui sera désormais construit et équipé par les partenaires de la commune dans les jours à venir.

La commune a entrepris des démarches pour conquérir les quatre hectares souhaités pour abriter cet établissement de promotion et de réinsertion des jeunes de la commune.

Deuxième et troisième journée les 06 et 07 avril 2022

3. troisième point ; examen et adoption du projet de comptes de fin d'exercice du receveur municipal et le compte de l'ordonnateur au titre de l'exercice 2021

Les travaux ont commencé à 9 heures, avec la lecture des deux projets de comptes pour le receveur municipal ensuite celui de l'ordonnateur au titre de l'année 2021, présentés successivement par le receveur municipal et le Maire.

Après la vérification et la concordance des comptes de fin d'exercice du receveur municipal et celui de l'ordonnateur au titre de l'exercice 2021, les dits comptes sont adoptés ainsi qu'il suit :

- Titre I budget Général ou budget de fonctionnement : il a été recouvré en recettes un montant de **vingt neuf millions six cent cinquante huit mille trois cent soixante quinze (29 658 375) Francs CFA** sur cinquante cinq millions quatre cent trois mille cent trente six (55 403 136) Francs CFA soit **53, 53 %**.
- Au Titre II recettes un montant de **douze millions quatre vingt huit mille neuf cent soixante quatre (12 088 964) Francs CFA ont été recouverts** sur un montant de 31531411F.
- Au compte hors budget une somme de : cent quatre vingt trois mille quatre cent quarante quatre (183 444) francs CFA est recouvrée.
- Titre I budget Général ou budget de fonctionnement : il a été dépensé au cours de l'exercice 2021 un montant de **vingt sept millions sept cent trente quatre mille trois cent trente huit (27 734 338) Francs CFA** sur (29658375) vingt neuf millions six cent cinquante huit mille trois cent soixante quinze francs recouverts.
- Au Titre II dépenses il a été dépensé un montant de: Huit millions cinq cent soixante mille deux cent cinquante trois (8 560 253) Francs CFA pour un montant recouvré de (12088964F) de douze millions quatre vingt huit milles neuf cent soixante quatre francs.
- Au compte hors budget une somme de : 183444 francs dépensée.

Ces deux comptes du receveur municipal et de l'ordonnateur au titre de l'exercice 2021 sont votés et adoptés par le conseil, par quinze (15) voix pour sur les dix sept (17), zéro (0) voix contre et zéro (0) voix abstention.

2. quatrieme point : Exécution du budget 2022 au 28 février 2022

Le Maire a présenté l'exécution du budget du 1^{er} janvier au 28 février 2022

La somme de 3 038 000 a été recouvrée, pour une dépense de 3 000 593 Francs CFA en dépenses pour le fonctionnement. Seulement 171 000 Francs CFA ont été pris en charge pour une mission pour prospecter les puits à réhabiliter avec le directeur de l'hydraulique de Dakoro.

A ce niveau, les conseillers municipaux ont encouragé de revoir les nouvelles méthodes de mobilisation de ressource mises en œuvre tout en souhaitant l'implication de tous les acteurs dans la poursuite de cette action salvatrice pour la commune.

De la quatrième journée du 08 avril 2022

Projet de deliberations

Après un long exposé sur des grands travaux à réaliser au niveau de la commune par Monsieur le Maire, plusieurs projets de délibérations relatives à ces grands investissements ont été examinés et adoptés.

Entre autres ;

1. La réhabilitation des classes de Dan Goulbi et de Garin Maikaka
2. La réhabilitation des puits de Garin Maikaka, Bazala et Hannou Gazané
3. La réhabilitation du marché à bétail de Guidan Mayaki .
4. La construction des latrines publiques dans nos marchés. ;
5. La construction d'aire d'abattage de Dan Dadi.
6. La construction d'un incinérateur à Dan Dadi.
7. La transformation de la case de santé de Zakara en CSI
8. Construction d'un centre de santé à Ingaouna.
9. L'acquisition du matériel et mobilier médical.
10. Poursuite des travaux de clôture du marché de Dan Dadi

L'ensemble de ces projets de délibérations ont fait l'objet d'examen minutieux puis ont été votées et adoptées par 15 voix pour ,0 voix contre et 0 voix abstention.

Divers

Il a été question de la vente à prix modéré qui ne doit en aucun cas dépassé les 5 mesures par personne ou livret de famille.

L'interdiction formelle de la vente de ces produits céréaliers aux fonctionnaires et commerçants. Plusieurs conseillers ont intervenu pour apporter leurs contributions.

Le Maire de la Commune Monsieur Younoussa Damo, a remercié les participants, puis a souhaité un bon retour à tous les participants dans leurs foyers respectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à treize heures cinquante minutes.

Dan Goulbi, le 10 avril 2022

LE RAPPORTEUR DE SEANCE

ILLA AMANI



LE PRESIDENT DE SEANCE

YOUNOUSSA DAMO

